

Note de la préfecture d'Alger au commissaire divisionnaire aux Renseignements généraux sur les départs d'Algérie (Alger, 26 janvier 1961)

Légende: Le 26 janvier 1961, la préfecture d'Alger, à la demande du délégué général du gouvernement en Algérie, prie le commissaire divisionnaire aux Renseignements généraux d'effectuer une enquête tendant à déterminer le nombre de familles qui ont quitté l'Algérie pour se réinstaller en métropole ou à l'étranger depuis le début de la rébellion.

Copyright: (c) Archives Nationales d'Outre-Mer, Aix-en-Provence

Avertissement: Ce document a fait l'objet d'une reconnaissance optique de caractères (OCR - Optical Character Recognition) permettant d'effectuer des recherches plein texte et des copier-coller. Cependant, le résultat de l'OCR peut varier en fonction de la qualité du document original.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/note_de_la_prefecture_d_alger_au_commissaire_divisionnaire_aux_renseignements_generaux_sur_les_departs_d_algerie_alger_26_janvier_1961-fr-16b40937-f460-4193-b625-2863b95c2e35.html



Date de dernière mise à jour: 01/03/2017

PREFECTURE D'ALGER

CABINET DU PREFET

N° 1738 CAB

NOTA. — Prière de rappeler, dans la réponse, la date et le numéro de la présente.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ALGER, le

26 JAN. 1961

à Monsieur le COMMISSAIRE DIVISIONNAIRE
CHEF du SERVICE DEPARTEMENTAL des
RENSEIGNEMENTS GENERAUX

~~CONFIDENTIEL~~

Blisa
M. Blanche

RG1.
RG2



OBJET : Départs d'Algérie. -

A la demande de M. le Délégué Général, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir faire effectuer une enquête tendant à déterminer le nombre de familles qui ont quitté l'Algérie pour se réinstaller en Métropole ou à l'Etranger depuis le début de la rébellion.

Ce travail devra distinguer entre :

- la population européenne, classée par nationalités (si possible) et, s'il y a lieu, les français de souche nord-africaine.
- Professions libérales;
- Agriculteurs en précisant autant que possible s'il s'agit de gros ou de petits exploitants;
- Industriels;
- Commerçants;
- Cadres ou Techniciens;
- Employés et ouvriers.

Je souhaite que ces recherches soient effectuées aussi discrètement que faire se pourra et que leurs résultats me soient adressés le 8 Février au plus tard. -

POUR LE PREFET
Le Sous - Préfet
Directeur du Cabinet

F. Blanche